

Autour du Grille



Année 5 - Numéro 10

Décembre 2005

Gajan

Bulletin semestriel d'informations municipales

Sommaire :

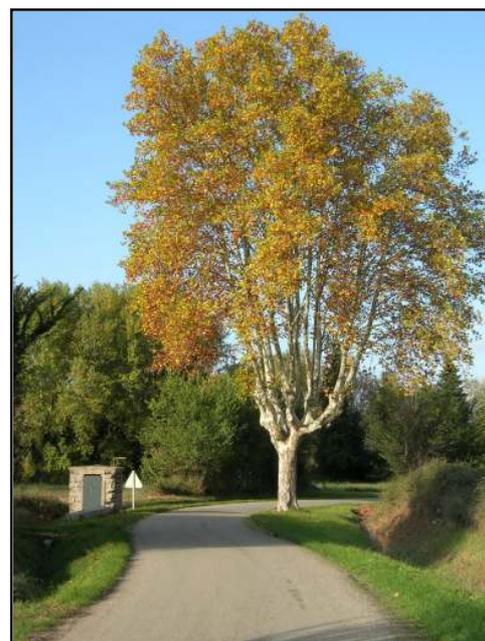
- Vie municipale 2
 - De bonnes choses... 12
 - Et de moins bonnes! 13
 - Brèves en vrac 14
 - État civil 14
 - Conseil municipal des Enfants 18
 - Bibliothèque municipale 19
 - Pages de vie 20
 - Rue des associations 21
 - Expressions libres 22
 - La Marche des Poètes 26
- Sans oublier le Marquis... 17

Encart central:

Les associations

L'édito

Il y aura bientôt cinq ans que nous avons été élus et j'ai le plaisir de constater que l'équipe municipale reste solidaire avec globalement une forte motivation pour accomplir au mieux notre mission. Cet effort permanent porte ses fruits et ce n'est évidemment pas un hasard si ce dernier semestre a une nouvelle fois été riche en événements. Loin de moi l'idée d'affirmer que tout est parfait, je veux simplement dire que nous travaillons du mieux que nous pouvons avec une volonté d'avancer et toujours dans l'intérêt collectif de notre village. **S e m e s t r e r i c h e e n** événements avec : l'enfouissement des réseaux qui est maintenant terminé rue des écoles, chemin des Sources, chemin de St Mamert ; divers travaux de voirie ; des aménagements ponctuels ; la réalisation du coupe feux au-dessus du village ; la réfection du réseau d'eaux usées au bas du chemin de Candoule et dans les prés ; des actions d'animation



après notamment de la jeunesse avec les centres de loisirs, le cinéma itinérant ; l'enquête publique de la révision simplifiée du plan d'occupation des sols ; les réflexions engagées concernant la fusion des syndicats d'eau potable et la réalisation d'un schéma directeur de l'eau sur le territoire syndical ; l'élaboration du projet de notre foyer socio-éducatif qui reste bien évidemment notre projet majeur.



(Suite de la page 1)

Le coût de cet équipement est maintenant affiné et comme on pouvait le craindre, il a dû être revu à la hausse. Cette augmentation résulte essentiellement de trois facteurs : le coût de la construction qui a fortement augmenté ces dernières années, les directives concernant l'isolation acoustique qui sont devenues très sévères, enfin l'adaptation du projet au terrain en forte pente. Nous allons mesurer toutes les conséquences et avant de lancer le projet, une réunion publique de présentation et d'échange sera organisée en début d'année 2006; la date reste à fixer.

L'encart central du bulletin est consacré ce semestre aux associations du village avec comme objectif de mettre en valeur le travail remarquable de tous les bénévoles qui font beaucoup d'efforts pour animer notre village. Ces actions combinées à celles conduites par la commune permettent à notre village d'être un vrai lieu de vie et non pas un village dortoir.

La période de fête actuelle permet d'illustrer ces propos. Cette période, dense en animation, a démarré avec la crèche de la place de l'église les 10 et 11 décembre qui résulte d'une heureuse initiative de quelques personnes, avec le loto des chasseurs le 11, suivi d'une séance de cinéma le 16. Concernant ce cinéma itinérant qui va se poursuivre en 2006 il est nécessaire de préciser qu'il a pu être mis en place grâce à

la communauté de commune et avec l'aide du Conseil Général. La municipalité a ensuite offert à nos aînés un repas le 17 et après le loto de ces mêmes aînés le 18, a également offert un spectacle pour les enfants le 21 avec un goûter. Comme chaque année elle a aussi organisé la tournée du père et de la mère Noël le 24 pour le plus grand bonheur des plus petits.

Le samedi 7 janvier à 11 heures 30 il est prévu la maintenant traditionnelle cérémonie des vœux ; au cours de laquelle je vous parlerai davantage de ce que nous avons prévu de faire en 2006. J'espère vous retrouver nombreux pour prendre ensemble le verre de l'amitié. Enfin la galette des rois, à partager avec tous les retraités, quel que soit leur âge, ainsi qu'à leur conjoint, est programmée le samedi 14 après midi, avec une petite nouveauté puisqu'en plus des conseillers municipaux adultes, sont invités les membres du conseil municipal des enfants ainsi que les accompagnateurs bénévoles.

Dans l'immédiat je vous souhaite à tous de passer un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Renaud ANDRE

L'épicerie, un an après...

Courant novembre M Arbousset, notre épicière, est venue faire le bilan d'une année d'activité. Il nous a rassurés sur l'avenir immédiat de l'épicerie, pour l'instant il n'est pas question de la fermer même si l'équilibre financier est fragile. M Arbousset a constaté que durant les mois d'été, l'activité est moindre, l'épicerie sera fermée du 1er au 31 août.

Les horaires à partir de 2006 :

Tous les jours de 8H à 12H30 et 17H à 19H30, Fermé le jeudi après-midi.

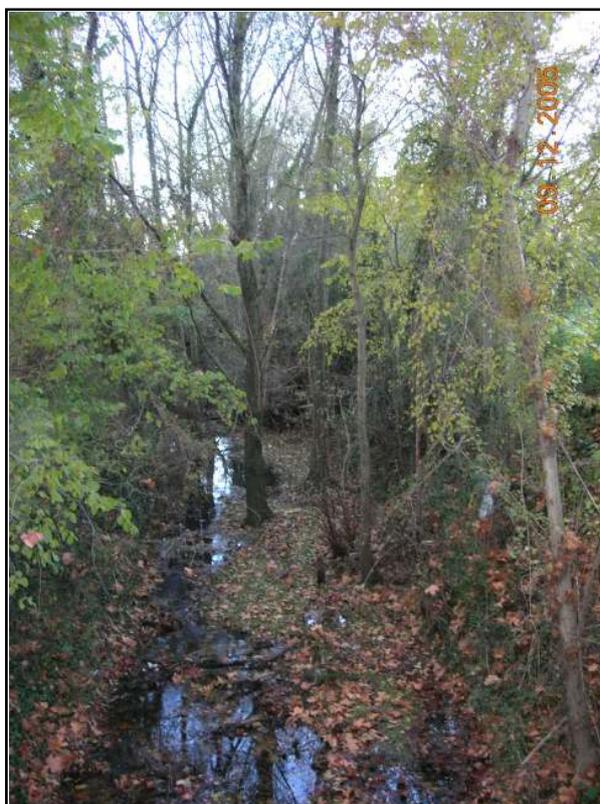


TRAVAUX DE RIVIÈRE

Les travaux de confortement de berge de la Braune à proximité de la station d'épuration classés prioritaires vont être réalisés dès le mois de janvier. Ils permettront de mettre en sécurité le chemin du mas de Plaigneron qui longe la berge. Les travaux consistent essentiellement à prolonger vers l'amont et l'aval les gabions précédemment mis en place. Au préalable il sera réalisé une pêche électrique pour évacuer les poissons qui occupent le secteur.

D'autre part les études générales menées par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Gardons, auquel nous adhérons, sont maintenant terminées. Un programme de travaux ainsi qu'un plan d'entretien ont été définis. Le programme des travaux prévoit différents aménagements ponctuels et préalablement des travaux forestiers lourds (abattage d'arbres) dans les lits des rivières. Au cours de l'année 2006 il est prévu la validation des études et sur le plan administratif il sera constitué un dossier de déclaration d'intérêt général afin de pouvoir intervenir chez les particuliers lors de la réalisation des travaux. Les travaux forestiers sont prévus, pour notre secteur, en 6 tranches. La première qui doit démarrer fin 2006 ou début 2007 concerne Gajan et plus précisément Le Teulon (de la RD

22 au viaduc) et la Braune (le long du chemin de la Sépe jusqu'à l'aval de la station d'épuration).



Un travail indispensable.

Autant en apporte le vent...

Le lundi 24 novembre, M Michel Salles est venu en mairie de Gajan pour nous parler des éoliennes. Les objectifs définis par les accords de Kyoto (1996) sont loin d'être atteints, par conséquent les divers gouvernements concernés par ces accords "mettent les bouchées doubles" et promeuvent les systèmes qui utilisent les énergies renouvelables et parmi ceux-ci les éoliennes. Il faut savoir que l'implantation d'une ou de plusieurs éoliennes ne se fait pas sans de nombreuses démarches administratives. Il peut se dérouler trois ans entre le début de la constitution du dossier et l'implantation effective des géants filiformes. Il faut, tout d'abord, s'assurer que le lieu choisi est dans une zone favorable ; si le projet est supérieur à 2,5 mégawatts l'étude d'impact est



obligatoire, en ce qui concerne les nuisances sonores, le bruit engendré par de tels appareils ne dépasse pas 3 décibels le jour et 5 la nuit, de plus on ne peut l'implanter à moins de 500 mètres d'une habitation. La question esthétique est au coeur de la problématique certains honnissent, d'autres approuvent. Cent mètres de haut, pales comprises et une durée de vie de vingt ans méritent que l'on y réfléchisse sérieusement. Nos voisins de Parignargues, après avoir espéré une prochaine implantation, doivent aujourd'hui revoir leur projet, l'aviation civile ayant mis à ce jour son veto pour des raisons de sécurité aérienne. Ces projets sont fortement subventionnés, le coût de l'énergie produite oscille entre 41 et 61 € le mégawatt, 30 € pour le mégawatt nucléaire, mais l'avenir de notre planète a-t-il un prix ?



TRAVAUX D'ARCHIVAGES

Notre employé municipal Rudy Blanchard a refait toutes les étagères du grand placard situé dans l'ancienne salle du conseil municipal (actuellement salle de musculation) où étaient entassées les archives communales. Alain Delage, que nous remercions, a pu ensuite procéder à un classement et un rangement de ces archives. Ce travail a d'autre part permis de découvrir des documents très intéressants tels que plans d'alignement de 1862, compois, affiches de fête votive à Gajan de 1930... Des documents qui feront peut être l'objet d'une exposition.



TRAVAUX DE VOIRIE

A lors que les derniers travaux de finitions suite aux inondations de 2002 étaient en cours sur la voirie communale, un événement pluvieux de forte ampleur est intervenu le 8 septembre occasionnant de nouveaux dégâts conséquents, heureusement d'une ampleur moindre qu'en 2002. Des travaux d'urgence ont du être réalisés pour permettre la circulation et le bon déroulement des vendanges qui étaient en cours. Un nouveau programme est en cours d'élaboration en vue de procéder à l'ensemble des réparations.



11 NOVEMBRE 2005

La cérémonie du 11 novembre a rassemblé beaucoup de monde cette année avec la participation active et remarquée des enfants de l'école qui ont lu un texte sur la vie des poilus dans les tranchées.

Discours du Maire prononcé lors de la cérémonie :

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'être présents à la 87^{ème} commémoration de l'Armistice de 1918 qui marquait la fin d'une guerre terriblement meurtrière (1 400 000 français morts au cours des quatre années de combats).

Ils étaient quinze combattants survivants l'an dernier, plus que six cette année. Globalement les personnes qui peuvent se souvenir de ce que l'on a appelé la « Grande Guerre » sont proches des cents ans et leur nombre se réduit

peu à peu. Le souvenir direct disparaît, reste le souvenir pour beaucoup d'entre nous de commentaires, d'histoires souvent tragiques, qui nous ont été racontées par des combattants aujourd'hui disparus. Nos jeunes n'ont plus ce relais, seuls les livres d'histoires vont relater comment un continent civilisé peut envoyer mourir au loin ses enfants, au nom des nations, des frontières... Les livres d'histoires et aussi les commémorations, comme aujourd'hui, pour appeler à la vigilance, sachant que la paix on s'y fait très bien, presque trop bien. Pour dire que, installés dans notre confort il nous appartient de faire des efforts au quotidien pour rechercher plus d'égalité, plus de fraternité.

La commémoration c'est aussi, bien sûr, un hommage aux poilus de 1914, à leur famille, c'est

en partie à eux que nous devons la paix actuelle. Une paix qui n'est pas un acquis définitif. Quelle que soit la situation et je pense à celle actuelle des banlieues françaises, notre vigilance concernant la tolérance, le respect mutuel doit être maintenue. La sécurité est un droit, lorsqu'il



n'est pas respecté il frappe en premier les plus faibles, il est donc primordial de pouvoir assurer cette sécurité à tous. Je veux dire aussi que si le problème auquel nous sommes confrontés n'est pas facile à régler, ce n'est pas avec le mépris et la provocation que nous y parviendrons. Certes il faut fixer des limites, faire preuve de fermeté, mettre en œuvre des sanctions, mais il faut aussi pour changer les choses redonner de l'espoir, redonner confiance. Pour cela il est nécessaire de se mobiliser pour une société plus juste où l'égalité des chances ne soit pas seulement idéologique mais se concrétise dans tous les domaines essentiels.

Renaud ANDRE



SYNDICAT DES GARRIGUES

Ce syndicat a été créé en 1990 pour amener l'eau depuis les Hauts de Nîmes. Il regroupe le syndicat de La Riale (Gajan et St Mamert) et le syndicat d'eau de Fons, St Bauzély et Montignargues. Le remboursement du prêt réalisé en 1991 pour la construction du réseau depuis Nîmes s'achève en 2006. Comme R. André l'avait affirmé pendant la campagne électorale la surtaxe de 1F45 (0.22 €) par m³, prélevée par le syndicat des garrigues n'a pas été augmentée et a largement suffi à équilibrer le budget, permettant sans problème le financement de la canalisation construite en 2000 entre le pont de Toulon à Gajan et le réservoir de St Mamert. Un solde positif conséquent a pu même être dégagé ce qui, combiné avec l'arrêt du remboursement des emprunts, donne des possibilités de financement d'équipements nouveaux sans augmentation de la surtaxe. Par équipements nouveaux il faut entendre ouvrages de nature à améliorer le confort de la

distribution comme la construction d'un réservoir pour supprimer les surpresseurs ou des ouvrages de nature à améliorer notre autonomie par rapport à la ville de Nîmes.

C'est dans cet esprit qu'une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur a été lancée en vue de définir à l'échelle du syndicat les équipements prioritaires.

Par ailleurs il a été également commandée une autre étude concernant la faisabilité de fusion des 3 syndicats d'eau potable, celui des Garrigues, de La Riale et celui de Fons, St Bauzély, Montignargues. Cette fusion permettrait notamment de lever des ambiguïtés de compétence entre syndicats qui ont tous les trois pour objet l'approvisionnement en eau, de réaliser des économies d'échelle en terme de gestion, d'harmoniser les équipements à réaliser, et donc de réduire les coûts tant en fonctionnement qu'en investissement.

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Le diagnostic des réseaux commandé par le syndicat de la Haute Braune (Gajan, St Mamert, Fons St Bauzély) a défini plusieurs types de travaux à réaliser:

Pour les particuliers suppression du raccordement des gouttières de toitures au réseau d'eaux usées; au niveau du syndicat il ne reste que 5 raccordements à supprimer (dont 3 qui concerne des Gajonais.)

Pour la société fermière changement des boîtes de branchement non étanches; la SAUR doit procéder à ces travaux en début d'année 2006, environ une quarantaine de boîtes siphonides sont à changer.

Pour les communes de Fons et Gajan reprise complète de certains tronçons défectueux; ces travaux ont été réalisés (bas du chemin de Candoule en ce qui concerne Gajan). La commune a profité de la tranchée pour effectuer un maillage du réseau d'eau situé sur la RD 422 avec celui du chemin de Candoule.

Pour le syndicat de la Haute Braune reprise complète des réseaux de transport défectueux. Il s'agit essentiellement du réseau qui longe la route des prés à Gajan depuis le viaduc, puis la route de St Mamert jusqu'au chemin de la Sèpe. Ces travaux sont en cours, la canalisation posée est 4 fois plus résistante que l'ancienne qui, du fait de la profondeur, était ovalisée. Ils ont dû être interrompus car la profondeur de pose du réseau à environ 4 m combinée à des arrivées d'eaux importantes, rendaient la mise en place très dangereuse malgré l'utilisation de deux niveaux de blindage de protection.



Les travaux communaux et syndicaux sont subventionnés à hauteur de 49% (20% par le Conseil Général et 29% par l'Agence de l'eau.)

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

La mise en souterrain des réseaux électriques et télécom ainsi que la création d'un nouveau réseau d'éclairage public est maintenant terminé chemin des sources, chemin de St Mamert et sur une partie du chemin de Candoule. Le nouveau câblage a été effectué et les anciens supports ont été déposés

Au moins deux opérations sont envisagées pour 2006. Il s'agit de la mise en souterrain de la ligne Moyenne Tension qui surplombe le chemin du Mazet, l'impasse des Sources et le chemin des Sources; et d'autre part de la mise en place d'un coffret forain sur le site de la fête votive afin de supprimer les raccordements annuels compliqués.

Avant...

Rue des Ecoles,

après enfouissement.



Avant...

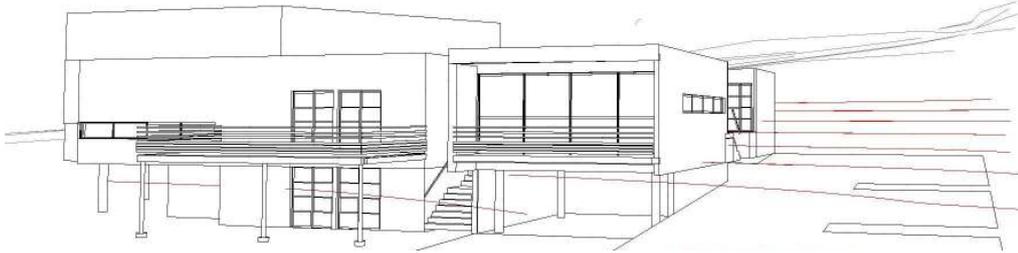
Chemin des Sources.

Après.





FOYER SOCIO-CULTUREL



Pour une commune comme la nôtre la mise en œuvre d'une opération d'envergure telle que la construction d'un foyer socio-culturel n'est pas une mince affaire. Nous en étions déjà conscients quand, en 2001, nous avons inscrit ce projet dans notre programme d'actions. Toutefois, force est de constater que du projet à la réalisation il y a loin ou en tout cas beaucoup à faire et à prévoir... Ainsi, et du fait notamment des inondations de 2002, des questions nouvelles se sont posées et rajoutées aux précédentes et la solution s'est complexifiée au fil des mois. (cf. encart central de juin 2005 consacré à ce dossier) A ce jour, notre projet est en passe de devenir réalité et le travail de collaboration entre le cabinet d'architectes et le comité de pilotage va nous permettre de lancer d'ici la mi-janvier l'appel d'offres auprès des entreprises.

Le dossier ainsi constitué est toutefois d'un impact financier bien plus important que celui initialement prévu et les causes en sont multiples : augmentation du coût de la construction, plus-value des travaux liée au dénivelé du terrain, choix liés à la fonctionnalité des salles ou dernièrement la décision que nous avons prise d'équiper cette salle d'un chauffage au sol réversible. Cette solution peut paraître démesurée mais elle a le mérite de permettre une utilisation quotidienne de la salle en période hivernale et donc d'offrir aux associations et autres forces dynamiques de la commune un outil adapté aux besoins d'aujourd'hui et en capacité de favoriser et d'intégrer ceux de demain (le présent encart consacré aux associations montre qu'il y en a !) Par ailleurs, la réversibilité permet d'envisager une climatisation de la salle

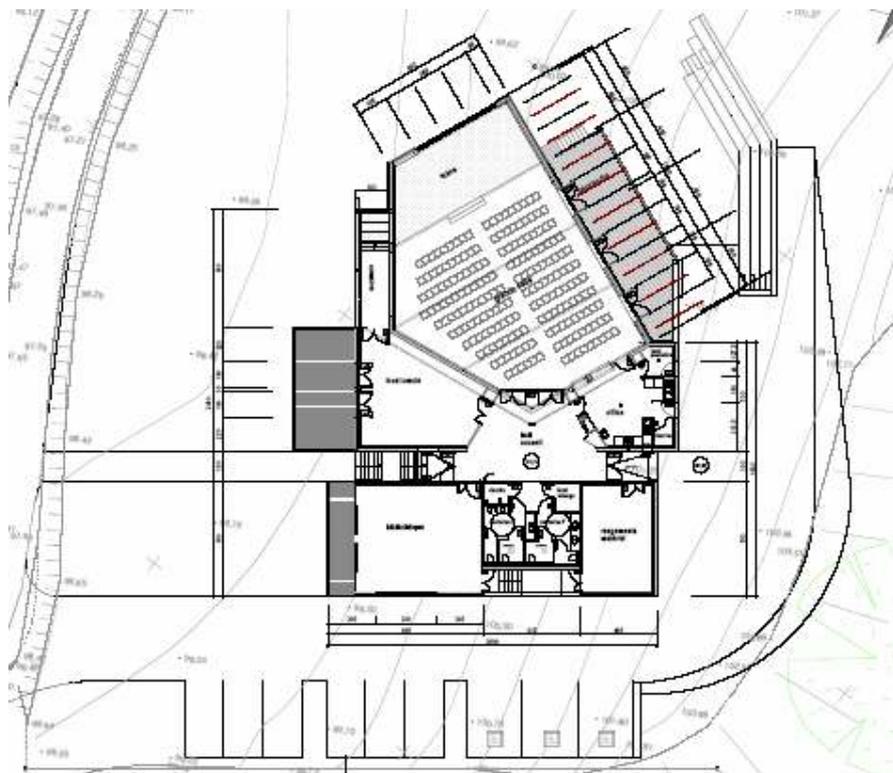
et ainsi d'éviter l'ouverture des portes ce qui limite de fait les nuisances sonores pour le voisinage!

Cet investissement est fait pour durer...

c'est dans cet esprit que nous l'avons conçu mais il nous restera à confirmer notre engagement financier après le résultat de l'appel d'offre. Nous avons demandé que le dossier présenté comprenne un certain nombre d'options (sur la finition notamment) afin de garder de la latitude sur les choix à faire au final. Nous avons aussi à adapter le financement dans le temps car il nous est possible de l'envisager sur une longue durée du fait des faibles taux d'emprunt ce qui nous permet de ne pas toucher aux taux des impôts locaux.

Tous nos engagements restent donc à confirmer après l'appel d'offre et la consultation des organismes bancaires.

La population sera invitée à une réunion de présentation de ce dossier dans son ensemble entre la date de l'ouverture des plis de l'appel d'offre et la date de décision finale. En l'attente, un dossier est à la disposition de tous en Mairie.





LE CENTRE DE LOISIRS

Grâce à la signature d'un contrat Temps Libre la communauté de communes Leins Gardonnenque a mis en place un Centre de Loisirs pour nos enfants sur trois sites et notamment à St Mamert avec une participation par famille de 11 € la journée. Ces centres ont fonctionné cet été ainsi qu'aux vacances de Toussaint. Ils ont eu beaucoup de succès malgré une organisation et une information tardives. Le bilan est également très satisfaisant avec le constat

d'un encadrement et des programmes de qualité. Pour 2006 en plus de l'été et de Toussaint ils seront organisés pour les vacances d'hiver et de printemps.

D'autres actions en direction des jeunes sont en préparation et notamment un séjour ski avec un tarif très intéressant lors des vacances d'hiver de fin février ciblé principalement sur la tranche d'âge 13 -17 ans .

VILLAGES FLEURIS...

Le jury du concours 2005 s'est rendu à Gajan le 27 Juillet pour visiter les réalisations 2004-2005:

Entrées de village

- élagage des platanes et abattage des sujets malades

Aménagement d'espaces publics

- aménagement de l'espace entre l'impasse des Garennes et l'impasse de la Mariette

- plantations au cimetière (2005)

- aménagement et plantation de deux arbres place Porte de France

- aménagement paysager du lotissement le Candoule avec sa passerelle vers l'arboretum

- aménagement du terrain Imbert

- plantation de la butte du lavoir

Actions diverses relatives à l'environnement

- création d'une coupure verte par débroussaillage à Villenove en bordure de la RD 907

- enfouissement des réseaux secs chemin de Candoule (une partie) achèvement du chemin des Sources, chemin de St Mamert, rue des Ecoles.

Il a également été présenté au jury les prévisions 2005-2006:

- Aménagement du lavoir et de ses abords

- Enfouissement ligne moyenne tension du Chemin du Mazet et du chemin des sources

- Plantations entrées Nîmes, La Calmette, Fons.

- Fleurissement village (travail en cours avec lycée de Rodilhan)

- Création d'un sentier d'interprétation (village et garrigues) sur le thème de la pierre.

- Création d'un verger au dessus de l'ancien réservoir au chemin des Sources

- Création d'un cheminement piéton, du lotissement le Candoule vers les écoles.

En travaillant dans la continuité nous espérons bien obtenir un nouveau prix et peut-être mieux qu'un prix d'encouragement. Pour le concours 2006 en plus de la participation du village au concours des villages fleuris, des particuliers participeront au titre des maisons fleuris. Toutes les personnes intéressées sont priées de se faire connaître.

